

**Direction de l'Episcopat au Clergé de la Province
de Québec sur la Question des écoles.**

“ Nous demandons et Nous en avons le droit, que tous les prêtres, qui au jour de leur ordination, ont promis respect et obéissance à leurs Pasteurs respectifs, n'aient qu'un cœur et qu'une voix pour réclamer avec Nous le redressement des griefs de la minorité Manitobaine par le moyen que l'Episcopat recommande, c'est-à-dire par une loi réparatrice.”

“ En conséquence, bien chers Collaborateurs, Nous vous enjoignons de ne rien dire ou laisser entendre qui puisse amoindrir, en quoi que ce soit, la portée des enseignements de l'Episcopat ; mais au contraire quand vous serez consultés, répondez selon la pensée et le désir de ceux que l'Esprit-Saint a proposés au gouvernement de la société religieuse, et qui travaillent d'un commun accord pour le triomphe de la foi, de la justice et de l'ordre social.”

**Extrait d'un sermon prononcé à Laprairie, en mai
dernier, par S. G. Mgr Langevin**

“ Nous pensions que les moyens de conciliation avaient été épuisés et quand on nous a annoncé une loi réparatrice, nous avons lancé un cri de joie : nous étions sauvés. Hélas ! nous apprîmes bientôt le triste événement. Les catholiques, au lieu de s'unir à la demande de la minorité du Manitoba, se sont divisés. C'est mon devoir de dire que cette loi était satisfaisante pour nous avec les amendements qu'on pouvait y faire. Avant d'approuver cette loi, j'ai consulté. La partie religieuse m'appartenait comme évêque, et j'ai consulté mon clergé ; la partie légale regardait les hommes de loi, et je me suis adressé à des légistes du Manitoba, à des hommes des deux croyances, et leur ai demandé leur opinion. Ces hommes étaient intéressés plus que tout autre ; ils avaient des enfants. J'avais l'assurance qu'étant intéressés, ils y verraient de plus près. Ils m'ont dit : Cette loi est légale et pratique, et, si nous pouvons l'obtenir, tant mieux. Et c'est alors que j'ai approuvé la loi. Ce n'est pas parce que la loi fut parfaite ; au contraire, il y avait, dans